



tableau GRI

rapport de durabilité 2016



éléments généraux d'information

vision et stratégie

		rapport	remarques
G4-1	Déclaration du CEO de l'organisation.	Préface	p.3

profil de l'organisation

G4-3	Nom de l'organisation.		HEMA B.V.
G4-4	Marques, produits et/ou services principaux.	HEMA en bref	p. 5
G4-5	Emplacement du siège.	HEMA en bref	p. 5 Amsterdam
G4-6	Le nombre de pays dans lesquels l'organisation est active.	HEMA en bref	p. 5
G4-7	Mode de propriété et forme juridique.	HEMA en bref	p. 5 HEMA B.V. fait partie de Lion Capital
G4-8	Marchés desservis.	HEMA en bref	p. 5
G4-9	Taille de l'organisation fournissant les informations.	HEMA en bref	p. 5
G4-10	Nombre total de salariés par contrat et sexe.	HEMA en bref	p. 5 Nombre de salariés ayant un contrat à temps partiel : 9.251 Nombre de salariés ayant un contrat à temps plein : 294
G4-11	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective de travail.		100%
G4-12	Chaîne d'approvisionnement de l'organisation fournissant les informations.	le monde de HEMA	p. 11
G4-13	Changements substantiels pendant la période du rapport en ce qui concerne la taille, la structure, la propriété ou les chaînes d'approvisionnement.		S.o.
G4-14	Explications concernant l'application du principe de précaution par l'organisation fournissant les informations.	la durabilité chez HEMA s'entretenir avec le monde qui nous entoure le monde de HEMA	p. 8 p.10 p. 11

G4-15	Chartes, principes ou autres initiatives économiques, environnementales et sociales, externes, auxquels l'organisation souscrit ou que l'organisation ratifie.				BCI, FSC, UTZ, Rainforest Alliance, Fairtrade, MSC, ASC, label biologique, BASTA, la Croix-Rouge, l'Organisation néerlandaise de lutte contre le cancer « KWF », Fiep Westendorp Foundation, Conseil des enfants, Linda.Foundation, Global Reporting Initiative, Benchmark Transparency, Conventions ILO, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
G4-16	Affiliation à des associations (comme les associations professionnelles) et/ou des organisations interprofessionnelles nationales/internationales.				BSCI, Accord du Bangladesh, Pakistan Buyers Forum, Conseil néerlandais du commerce de détail (RND), Association des grossistes en textile (VGT), Modint.

portée et définition du périmètre du rapport

G4-17	Toutes les entités incluses dans les comptes annuels ou dans des documents similaires provenant de l'organisation.	rapport annuel 2016	p. 20-21	www.hema.net
G4-18	Processus de détermination du contenu du rapport.	la durabilité chez HEMA	p. 8	
G4-19	Liste de tous les aspects matériels identifiés pendant le processus de détermination du contenu du rapport.	la durabilité chez HEMA	p. 8	
G4-20	Définition du périmètre du rapport.	la durabilité chez HEMA	p. 8	
G4-21	Base du reporting concernant d'autres entités.			
G4-22	L'effet de mises à jour éventuelles des informations fournies dans des rapports antérieurs, et les raisons de telles mises à jour.			S.o.
G4-23	Mentionnez les limitations spécifiques éventuelles de la portée ou de la définition du périmètre du rapport.			S.o.

implication des parties prenantes

G4-24	Liste des parties prenantes avec lesquelles l'organisation dialogue.	s'entretenir avec le monde qui nous entoure	p. 10
G4-25	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue.	s'entretenir avec le monde qui nous entoure	p. 10

		rapport		remarques
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les actionnaires, dont la fréquence de cette approche par type et groupe d'actionnaires.	s'entretenir avec le monde qui nous entoure	p. 10	
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevés suite à l'implication des actionnaires, et réponses apportées par l'organisation par le biais, notamment, de son reporting.	s'entretenir avec le monde qui nous entoure	p. 10	

profil du rapport

G4-28	Période de reporting.	rapport de durabilité 2016		2016
G4-29	Date du rapport le plus récent.	rapport de durabilité 2016	p. 24	23 mai 2017
G4-30	Cycle de reporting.	rapport de durabilité 2016	p. 24	Annuel
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu.	rapport de durabilité 2016	p. 24	sustainability@hema.nl
G4-32	Option « de conformité » GRI, table des matières GRI pour l'option choisie et référence au Rapport d'assurance externe.	rapport de durabilité 2016		Core, www.hema.fr/durabilité
G4-33	Politique et pratique courante visant la validation du rapport par des personnes externes à l'organisation.			Actuellement, nous nous concentrons sur la mise en œuvre de la politique et la réalisation de résultats. La vérification externe fera l'objet d'une prochaine étape.

gouvernance, obligations et implication

G4-34	Structure de gouvernance de l'organisation, y compris les comités relevant de l'instance supérieure de gouvernance.	la durabilité chez HEMA	p. 8	
--------------	---	-------------------------	------	--

éthique et intégrité

G4-56	Description des valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement, comme un code de conduite, appliqués par l'organisation.	rapport de durabilité 2016	p. 19	
--------------	---	----------------------------	-------	--

éléments spécifiques d'information

matières premières et matériaux

	rapport	remarques
G4-DMA	rapport de durabilité 2016	p. 14-15
Matières premières et matériaux plus durables dans certaines catégories de notre assortiment.	rapport de durabilité 2016	p. 14-15

bien-être animal

G4-DMA	rapport de durabilité 2016	p. 16
Produits de l'assortiment alimentaire qui contribuent au bien-être animal.	rapport de durabilité 2016	p. 16

| 5

emballages

G4-DMA	rapport de durabilité 2016	p. 16
Initiatives visant à générer des énergies renouvelables.	rapport de durabilité 2016	p. 16

transport et énergie

G4-DMA	rapport de durabilité 2016	p. 19
Initiatives visant à générer des énergies renouvelables.	rapport de durabilité 2016	p. 19

transparence de la chaîne

rapport

remarques

G4-DMA

rapport de durabilité 2016

p. 18-19

Nombre de fournisseurs et de sous-traitants de premier plan soumis à des contrôles concernant le respect des droits de l'homme et les mesures prises.

rapport de durabilité 2016

p. 18-19

conditions de travail chez les producteurs

G4-DMA

rapport de durabilité 2016

p. 18-19

HR5

Activités dont il est fort probable que des situations dans lesquelles des enfants sont forcés à travailler existent, et mesures prises visant à éliminer le travail des enfants.

rapport de durabilité 2016

p. 18

HEMA s'efforce à prévenir le travail des enfants. HEMA oblige tous ses fournisseurs à agir selon notre code d'entreprise, qui interdit le travail des enfants. Par ailleurs, HEMA est membre depuis 2003 de la BSCI (Initiative de conformité sociale en entreprise) et visite ses propres fabriques afin de voir et de vérifier de ses propres yeux dans quelles conditions les produits HEMA sont fabriqués - et, si besoin, de les améliorer. Les deux audits concernent la prévention du travail des enfants. Par ailleurs, les fournisseurs de HEMA signent une déclaration du fournisseur dont la prévention du travail des enfants dans leur chaîne est une condition primordiale de collaboration avec HEMA.

16

implication sociale

G4-DMA

rapport de durabilité 2016

p. 20-21

SO1

Nature, portée et efficacité de l'ensemble des programmes, méthodes et politiques qui déterminent et régissent les effets des activités sur les collectivités, dont l'établissement et les activités.

rapport de durabilité 2016

p. 20-21

excellent employeur

G4-DMA

rapport de durabilité 2016

p. 22

LAI

Structure globale du personnel selon le type de travail, de contrat de travail et de région.

rapport de durabilité 2016

p. 6

à propos de ce rapport

HEMA veut que la durabilité soit accessible et compréhensible pour un large public. Nous espérons que ce rapport y aura contribué pour vous. Si vous avez une idée, un conseil, une question ou une remarque, contactez-nous. Envoyez un message à sustainability@hema.nl. Suivez HEMA sur

Ce rapport a été établi suivant les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) et se conforme au niveau G4 Core. Il se réfère à la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016. Cette période a été marquée par des acquisitions et des désinvestissements majeurs. Sauf indication contraire, les résultats concernent les activités (internationales) de HEMA, au sein de notre propre organisation. La portée et la délimitation du contenu s'appuient sur les sujets importants et les besoins en information des parties prenantes. HEMA a pour ambition de rendre compte sur une base annuelle des sujets importants présentés dans ce rapport.

Date de publication 23 mai 2017

copyright

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite et/ou publiée par le biais d'une photocopie ou d'un microfilm ou de toute autre manière que ce soit sans l'autorisation préalable de HEMA. HEMA n'est pas responsable des éventuelles erreurs dans ce rapport.



HEMA

